

AGRICULTURE

Fiche numéro 06/02

Convention de financement » ENPI 2010/21889



Gestion de l'eau pour l'agriculture : l'UE accompagne la Tunisie

L'Union européenne soutient le gouvernement tunisien dans sa stratégie de gestion et de préservation des ressources en eau



ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET EAU
AGRICULTURE



RÉGIONS

» Toute la Tunisie



PÉRIODE D'EXÉCUTION

» 72 mois
septembre 2012
septembre 2017



BUDGET

57 millions €

- » Instrument ENI
- » Programme PAPS-Eau
- » Modalité Aide budgétaire et appuis complémentaires
- » Part UE 100 %



BÉNÉFICIAIRES

- » Ministère de l'Agriculture
- » Ministère de l'Environnement
- » GDA
- » Société civile



MISE EN ŒUVRE

- » Ministère de l'Agriculture
- » Ministère de l'Environnement



site internet
<http://www.agriculture.tn/>
contact
M. Abderrazak Souissi
souissi.abderrazak@iresa.agrinet.tn

→ CONTEXTE

Compte tenu de l'augmentation des besoins liés à l'évolution démographique et au développement des activités économiques, en particulier l'agriculture qui consomme 80% de la ressource mobilisée, la question de l'eau est une des priorités du gouvernement tunisien. Ce contexte, auquel s'ajoute le réchauffement climatique, impose de trouver des solutions durables en matière de gestion des ressources hydriques. En effet, avec moins de 500m³ par habitant et par an, la sécurité hydrique de la Tunisie est fragile.

L'Union européenne mène en la matière un important effort de soutien aux politiques tunisiennes. Doté d'un budget conséquent (57 M€), le Programme d'appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau (ou « PAPS-Eau ») pour le développement rural et agricole va permettre à la Tunisie de mener plus efficacement les réformes nécessaires.

→ OBJECTIFS

L'ambition du programme est d'appuyer les autorités tunisiennes pour une meilleure prise en compte des enjeux de préservation de la ressource et de la gestion de la demande en eau, en suivant une approche intégrée. Il s'agit en premier lieu d'optimiser l'usage des ressources disponibles en mettant en place des plans de gestion notamment en ce qui concerne les barrages et les autres capacités de stockage. Le deuxième volet, orienté vers l'agriculture, entend mieux valoriser les eaux de pluie et approfondir les recherches pour une irrigation efficace et économe en eau. Complémentaire, le troisième axe renforcera les capacités des groupements de développement agricole (GDA), grâce notamment à une assistance technique et financière. Enfin, une politique de gestion durable ne serait pas pertinente sans la lutte contre la

pollution des eaux, qui se traduira par un soutien à l'assainissement en zones rurales et la mise en place d'une stratégie d'utilisation des résidus des stations d'épuration des eaux usées.

→ MISE EN ŒUVRE

Ce programme est mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Environnement et du Développement durable. Mais, un grand nombre d'acteurs y participent également, en particulier la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) et l'Office national d'assainissement (ONAS), ainsi que des organismes de recherche, des organisations de la société civile et des GDA dans les zones rurales.

Parmi les actions financées dans le cadre de ce programme figure la « valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau » lancée en 2014 pour construire une coopération durable entre chercheurs et agriculteurs pour une agriculture efficace et respectueuse de l'environnement.

Dans le même temps, des réflexions stratégiques sont menées sous l'égide des ministères et agences concernés. Elles ont abouti à la présentation en 2015 du deuxième rapport national de mise en œuvre de la politique de l'eau.

Par ailleurs, l'UE apporte, via le PAPS-Eau, une assistance technique. Celle-ci se traduit par des formations à destination du Bureau de la planification des équilibres hydrauliques, un appui aux audits de performances de la SONEDE ou encore la réalisation d'une grande enquête auprès des agriculteurs pour évaluer le Programme national d'économie de l'eau (PNEE) lancé il y a 20 ans.